

Ensemble, bloquons la réforme Dubé

COMPARAISON AVEC L'ALBERTA

- Le projet de loi 15 s'inspire d'un projet de santé similaire créé en 2009 en Alberta.
 Il démarre sur de mauvaises bases.
- Le modèle albertain coûte plus cher et il présente un plus grand ratio de mortalité hospitalière.
- Si on veut refonder notre réseau de la santé et des services sociaux, on doit s'inspirer ailleurs.

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

- Le PL 15 propose de fusionner toutes les unités d'accréditation locales et menace ainsi directement le droit individuel de choisir sa représentation syndicale.
- En diminuant le pouvoir démocratique dans le réseau, le projet de loi 15 démarre sur de mauvaises bases.
- Pour que notre voix soit entendue, l'APTS demande la présence de salarié·e·s dans l'ensemble des strates décisionnelles du réseau de la santé et des services sociaux.

RELATIONS DE TRAVAIL

- Le gouvernement annonce sa volonté d'éliminer les conventions collectives locales et ainsi nie et ignore les spécificités régionales.
- En modifiant le modèle de négociation des conventions collectives sans consultation préalable, le projet de loi 15 démarre sur de mauvaises bases.
- Avec une nouvelle réforme de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, on retarde l'application des meilleures pratiques en santé et sécurité du travail.

CENTRALISATION

- La réforme Dubé s'inspire grandement de la concentration de pouvoirs proposée autrefois par Gaétan Barrette.
- Créer une nouvelle structure titanesque comme Santé Québec ne fera que nuire à la gestion de proximité en ajoutant une couche de bureaucratie supplémentaire.
- Le projet de loi 15 démarre sur de mauvaises bases en centralisant toujours plus le réseau de la santé et des services sociaux.

PRIVATISATION

- Le secteur privé est avide de ressources financières pour effectuer des actes comparables à ceux posés dans le secteur public.
- En agissant comme un cheval de Troie pour le secteur privé, le projet de loi 15 démarre sur de mauvaises bases.
- L'APTS propose plutôt de nationaliser l'ensemble des soins de santé et des services sociaux afin de garantir le droit d'accès à toute la population.



Pour le maintien des services publics, vous êtes invité.e.s à partager l'information de ce document avec les élu.e.s de votre région.

COORDONNÉES	
Nom:	
No. de téléphone :	

info@aptsq.com